

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Owendo : mort d'un dealer présumé à la suite de son interpellation

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES éléments des Forces de police nationale (FPN) sont, une fois de plus, mis à mal dans une affaire à l'origine de la grogne des habitants du Port-en-Haut, à Owendo, le 7 décembre dernier. En effet, lors d'une procédure ayant abouti à l'arrestation de Jordi Ahoupa, un jeune homme présenté comme un dealer présumé de cannabis, les choses auraient pris une mauvaise tournure. Le mis en cause ayant trouvé la mort peu après son arrestation.

Comment le jeune homme s'est-il retrouvé dans le collimateur de la police ? Les premiers éléments qui ressortent d'un communiqué émanant du Commandement en chef, signé du général Serge Hervé Ngoma, indiquent que tout a débuté par une vidéo largement diffusée sur les réseaux sociaux. Laquelle mettait en

scène deux individus armés de couteaux, en train de braquer une dame à Akébé-Ville, un quartier du 3e arrondissement de Libreville.

Dans un premier temps, le visionnage des images a permis aux enquêteurs de neutraliser certains mis en cause à Cosmopark et au Pont-d'Akébé. Après leur placement en garde à vue, les recherches les ont ensuite conduits, à Owendo, le 6 décembre passé, au lieu-dit Port-en-Haut, dans le cadre de la perquisition de la maison d'un des braqueurs neutralisés. C'est à ce moment que leur attention a été attirée par Jordy Ahoupa alias Tony, qui a vite pris ses jambes à son cou.

À la faveur de la course-poursuite qui en résulte, le fugitif a fait une chute en amorçant une zone accidentée. Sur le jeune homme arrêté dans le cadre du flagrant délit : 14 bonbons de cannabis, du papier à rouler

et 11 000 francs. Toute chose à l'origine des soupçons de trafic de stupéfiants qui ont promptement convergé vers lui.

Sauf que, précise-t-on du côté de la police, Jordi Ahoupa aurait soudainement été pris de détresse respiratoire au moment où les enquêteurs étaient en train de procéder à son transfert à l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) pour compétence. Il est trop tard, en l'évacuant à l'Infirmierie-hôpital des FPN, d'autant que sa mort clinique apparente va être constatée lors d'un examen sommaire. Un examen ayant, par ailleurs, révélé que le corps du dealer présumé ne portait aucune trace de violence. Le même jour, le procureur de Libreville a été mis au courant de la situation. Aussi une enquête a-t-elle immédiatement été ouverte sur instructions du maître des poursuites. Une autopsie serait même prévue dans le cadre de la procédure



Photo : IMM/L'Union

Le Port-en-Haut, lieu de l'arrestation du dealer présumé, qui est mort dans la nuit de mardi dernier.

qui permettra de fixer toutes les parties relativement à cette affaire à l'origine du mouvement de colère des habitants du Port-en-Haut.

La haute hiérarchie policière fait savoir que les résultats des

investigations seront transmis aux instances judiciaires compétentes. En plus de ce que les parents du défunt qui ont été mis régulièrement au fait de la situation, sont en contact avec les FPN.

Le clin d'œil de

Lybek



Sécuriser le Grand Libreville : 169 interpellations le week-end écoulé

SCOM
Libreville/Gabon

UNE polémique liée à une supposée interdiction des contrôles de police à Libreville et ses environs a enflé ces derniers jours dans la presse et sur les réseaux sociaux. Une situation qui n'a pas lieu d'être en réalité. Et pour cause, indique-t-on d'emblée du côté du Commandement en chef de la police, "ce sont plutôt les contrôles intempestifs qui ont été strictement interdits". Vu que ceux-ci ont engendré des dérapages de la part des éléments ayant été sanctionnés de fort belle manière. C'est d'ailleurs dans le cadre de l'opération de sécurisation du Grand Libreville que les Forces de police nationale (FPN) viennent d'être déployées sur le terrain. Objectifs précis à eux assignés à l'approche des festivités de fin d'année : lutter contre la

criminalité, la délinquance sous toutes ses formes et l'immigration clandestine.

Très concrètement, les missions génériques dont les flics ont été instruites par leur hiérarchie consistent à interpellier les personnes et les véhicules, contrôler les identités et les documents afférents à la conduite ainsi qu'à la circulation routière. En plus de constater les infractions à la loi pénale et d'en interpellier les auteurs, saisir tous produits illicites, lutter contre le trafic et la consommation des stupéfiants, patrouiller à l'intérieur et autour des zones ciblées, puis renseigner.

Aussi, les infractions à identifier sont les défauts d'assurance, de permis de conduire, de carte grise et de carte de séjour. Mais aussi les infractions à la législation sur les stupéfiants.

Les premiers résultats découlant de cette opération, qui devrait

progressivement gagner en intensité sont déjà chiffrés. En effet, samedi 10 et dimanche 11 décembre dernier, les descentes effectuées par les policiers ont occasionné 169 interpellations et l'immobilisation de près d'une centaine de véhicules. Plus spécifiquement, en l'espace de quelques heures, 13 automobilistes sont tombés dans la souricière pour défaut d'assurance, 32 pour défaut de permis de conduire, 24 pour défaut de carte grise et 103 pour défaut de carte de séjour.

À Acaé, zone du 5e arrondissement réputée criminogène, 21 personnes ont été interpellées : 9 pour trafic de stupéfiants et 12 pour défaut de carte de séjour. Et pour mener à bien cette opération de sécurisation du Grand Libreville, les policiers ont été invités à faire preuve notamment de professionnalisme.